

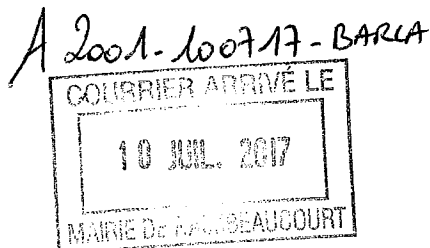
A 2001-100717 BARCA

BARCA Bruno
728 rue Voltaire
59283 Raimbeaucourt

Raimbeaucourt le 3 juillet 2017

à M. Alain Mension
Maire de Raimbeaucourt

Objet : remarque relative au Compte rendu du CM du 23/06/2017



Monsieur le Maire,

Je souhaiterais faire les remarques suivantes concernant le compte rendu du conseil municipal du 23 juin 2017 :

Point 8, page 11 : Questions diverses

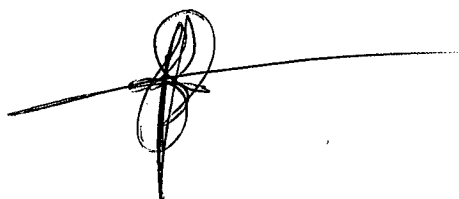
Concernant le recrutement des moniteurs des centres aérés, je réaffirme que mes filles sont lésées depuis plusieurs années. Elles ont postulé à la mairie de Raimbeaucourt pendant 9 ans, parfois à deux en même temps, mais leurs candidatures n'ont été retenues que 3 fois. Ma fille aînée a travaillé deux fois, ma cadette jamais et la benjamine une seule fois. Je rappelle que les amis de mes filles sont retenus presque systématiquement et que certaines années la Municipalité retient des candidatures extérieures à notre commune.

Les faits sont en complète contradiction avec les affirmations du compte rendu qui précise : « Après vérification dans les fichiers paies/comptabilité, il a été constaté que l'une des filles de M. Barca a été embauchée par la municipalité durant les étés 2009, 2011, 2012, 2013, 2014 et une autre de ses filles en 2015 ».

En conséquence, j'accuse la Municipalité de présenter de faux arguments ou de manquer de rigueur dans ses contrôles et je confirme que mes filles sont écartées délibérément pour me nuire. Ces méthodes ne sont pas dignes d'élus de la République.

Recevez, Monsieur le Maire, mes salutations distinguées.

B. BARCA, Conseiller Municipal



A 2031 - M0717. CHARTON

Erick CHARTON
Conseiller municipal
1 rue Paul Lenne
59283 RAIMBEAUCOURT



Monsieur le Maire
Mairie de et à
59283 RAIMBEAUCOURT

Objet : compte-rendu de la réunion du conseil municipal du vendredi 23 juin 2017 – observations

Raimbeaucourt, le 10 juillet 2017

Monsieur le Maire,

C'est avec stupéfaction que j'ai découvert la teneur des propos échangés lors des questions diverses, repris dans le compte-rendu de la réunion du conseil municipal du vendredi 23 juin dernier. Alors que j'étais absent de cette réunion, vous avez notamment décidé d'y évoquer des situations très particulières qui me visent personnellement ainsi que mes enfants. Un peu plus loin, vous développez des affirmations mettant gravement en cause la municipalité précédente, c'est-à-dire à l'époque où j'étais maire.

Délibérément, à partir de quelques bouts d'informations, vous déformez la réalité au point de la rendre fautive et mensongère. Je trouve cette manière de procéder tout à fait lamentable, dénonce vos atteintes à notre vie privée et récuse les accusations calomnieuses que vous portez sur la municipalité que j'ai eu l'honneur de conduire.

Les réunions du conseil municipal ne sont pas le lieu pour régler nos différends. En conséquence, j'aurai l'occasion de vous interpeller prochainement sur ces sujets.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes salutations les plus distinguées.

Erick CHARTON